

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre II. Le Même au Même, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9998

L E T T R E II.

Le Même au Même, à Pékin.

de Londres.

JE te parlai, lorsque j'étois en France, d'une société particulière de bonzes, appellés jésuites, qui en se séparant du monde font vœu d'avoir de l'ambition, & qui entent leur hauteur & leur arrogance sur les fondemens de l'humilité chrétienne. Le Parlement de Paris a pris la résolution de les bannir à perpétuité du royaume. On ne dit pas encore les raisons qui ont porté cette Cour à exercer sur eux cette punition qui, dans cette monarchie, est le châtement ordinaire que l'on exerce contre les vagabons, les bandits, ou les gens sans aveu. Il me semble que ce tribunal est trop sévère ou ne l'est pas assez ; car si ces bonzes sont coupables de haute trahison (comme plusieurs les accusent), ce n'est pas assez que de les expulser de la société ; si on ne leur impute que d'être ambitieux, c'est trop que de les en séparer : car dans ce dernier cas, il faudroit extirper tous les différens ordres de

B 2

cette

cette monarchie, qui vont au même but par un chemin détourné.

Il semble que le gouvernement François, dans la plûpart de ses délibérations, agit après coup, & qu'il veut guérir le mal, lorsqu'il n'y a plus de remede.

L'affaire de l'extirpation de ces bonzes devoit être portée au tribunal de l'Europe chrétienne, & non à celui de Paris ; il falloit que tous les souverains s'accordassent à la fois à les abolir ; car à quoi peuvent servir ces évacuations particulières des membres de cette société, si ce n'est à rendre le corps plus dangereux. La France est environnée d'états catholiques qui donneront retraite à ces exilés, où ils se fortifieront contre les hostilités de cette couronne ; & il arrivera de deux-choses l'une, ou qu'à l'abri des punitions, ils exerceront leur méchanceté ; ou que s'armant de patience, ils attendront un régime foible, pour rentrer dans l'état, & alors leur triomphe augmentera leur arrogance & leur ambition.

Ces bonzes laisseront derrière eux un parti qui plaidera continuellement leur cause, & briguera leur retour : ce parti ne verra pas plutôt un prince aveugle & superstitieux, qu'il choisira ce moment pour leur

leur

leur rétablissement. Ce n'est pas la première fois qu'on s'en est défait en France; mais, comme on avoit laissé quelques rejets, la tige des jésuites a toujours repoussé de nouveau; les bannissements & les rappels de cette société, n'ont servi qu'à augmenter sa fierté & son arrogance.

Un politique Italien disoit qu'il ne falloit toucher les princes, qu'à la tête; on ne devoit attaquer les ordres religieux que dans leur corps.

Ces bonzes, en sortant de l'état, préparent déjà leur rappel. Ils ont reçu leur arrêt avec une grande résignation; ils ont d'abord élevé leurs regards vers le ciel, comme pour lui demander justice d'un pareil forfait; ensuite ils ont baissé les yeux vers la terre pour plier sous le joug. Jamais la vanité ne s'est tant humiliée. Ces bons peres désintéressés ne pleurent point les richesses qu'ils laissent derrière eux, & dont on les a dépouillés, ils ne regrettent que les ames qu'ils abandonnent; & dans leur obéissance, ils ont si bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils regardent la France dès aujourd'hui, comme un pais devenu hérétique.

Leur état fait pitié, & leur obéissance affecte jusques à l'ame. La scène est des

plus touchantes. La haine qu'on avoit pour eux, s'est changée en compassion, on les plaint d'avance. Leur extirpation est une pierre d'attente pour leur rétablissement; ils tireront profit de leur humiliation, & tourneront en avantage leur propre défaite. Peut-être même qu'on aura besoin de leur ambition. Il y a dans certaines monarchies en Europe des vices nécessaires; je ne dis point que la France ne puisse se passer de ces bonzes: mais je crois que, pour tirer l'avantage qu'on s'est proposé de leur extirpation, il auroit fallu faire plusieurs changemens qui sont analogues à ce bannissement, dont le Parlement de Paris n'a pas même les premières notions. C'est un malheur pour la France, & un grand malheur, que cette Cour souveraine qui se mêle souvent des affaires d'état, n'entende rien à la politique; elle va toujours dans ses idées, sans regarder devant ni derrière elle. Le défaut ordinaire de cette administration est de ne pas étaier ses ordonnances. Elle frappe presque toujours des coups séparés, elle isole ses décrets; ce qui les rend ordinairement sans effet.

L'extirpation entière de ces bonzes qu'on croïoit tout-puissans en France, & qui

qui ont été détruits sans causer la moindre révolution, a découvert un grand vice dans l'état ; c'est-à-dire, que le gouvernement François est à son dernier période de despotisme, puis qu'il n'y a plus aucun corps politique, civil, ou ecclésiastique dans la monarchie, qui puisse s'opposer à ses caprices, ou aux volontés du Prince ou de ses Cours souveraines.

L E T T R E III.

*Le Mandarin Cham-pi-pi, au Mandarin
Cotao-yu se, à Pékin.*

de Londres.

J'AI parlé ailleurs du sérieux & du sombre qui suivent partout cette nation, & qui l'accompagnent jusques dans le sein même des plaisirs. Il me reste à te parler de la société qui en est l'image.

Un peuple triste & mélancolique ne l'est pas par accident. Il y a toujours une cause première qui le décide à être tel. Le sérieux Anglois vient de loin: il faudroit peut-être remonter à l'origine de sa constitution pour en découvrir la source.

B 4 Charles